

**EPAGE du bassin
versant de la Grosne**

5 place du Marché
71250 CLUNY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

EPAGE du bassin versant de la Grosne

Département de Saône et Loire

Délibération n° 11-2022

Nombre de membres	
- En exercice : 14	
- Présents : 11	
- Absents : 3	
Nombre de suffrages exprimés	
Pour : 11	
Contre : 0	
Abstentions : 0	
Date de convocation : 19/09/2022	
Date d'affichage : 29/09/2022	

Le vingt-sept septembre deux mil vingt-deux, le Comité Syndical de l'EPAGE du bassin versant de la Grosne, convoqué conformément à la loi, s'est réuni à 19h à la salle Claude Beun à CORMATIN, sous la présidence de Mr BORDET Jean-François.

Étaient présents : DELPEUCH Jean-Luc, PONCET Guy, BURTEAU Gilles, DUPARAY Alexandre, PARRET Thierry, GUENARD Pascal, BORDET Jean-François, PROTET Christian, DURIAUX Philippe, MARTINOT Rémy, LABULLE Marc

Étaient absents : GELIN Daniel, FARENC Jean-François

A été nommé **Secrétaire de séance** : DUPARAY Alexandre

OBJET : CHANGEMENT DES CLES DES CLAPETS

Le Président expose à l'ensemble du Comité Syndical que les clapets ont été manœuvrés par des personnes non autorisées. Cela suppose que des clefs circulent sur le secteur et qu'il conviendrait de changer les serrures afin d'éviter de nouveaux désagréments

Le Président propose donc de faire faire un « pass » pour l'ensemble des clapets pour l'EPAGE, la maintenance.

Après avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des présents et représentés

- **APPROUVE** le changement de clefs des clapets.
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents relatifs à cette décision

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le : 28/10/22

et publication du : 28/10/22

Le Président,


EPAGE DU BASSIN
CLUNY
71250
VERSANT DE LA GROSNE

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme:

Le Président,


EPAGE DU BASSIN
CLUNY
71250
VERSANT DE LA GROSNE
Jean-François BORDET